

Icual Bretagne

- Catalogue de formation

icual
BRETAGNE

« Un réseau, des idées »

Qui sommes-nous ?

L'association Icuall Bretagne (ex Aresat Bretagne) est issue d'un partenariat conduit dans le cadre d'un financement européen Equal en 2002/2008. Il en a résulté la création de Différent et Compétent. Aujourd'hui, Icuall fait partie des 19 collectifs du réseau qu'elle a initiés. Reconnue comme association d'Intérêt Général à caractère social depuis juillet 2019, elle continue d'être une pépinière de projets et un organisme de formation au service de ses adhérents.

Une éthique commune

- Reconnaître et développer les compétences dans une dynamique de parcours
- Rendre accessible la reconnaissance quel que soit le niveau de performance de la personne
- S'appuyer sur les situations de travail qui sont sources d'apprentissage et de développement des capacités
- Mutualiser et capitaliser les acquis de l'expérience pour développer les compétences
- Faire évoluer les structures vers des organisations apprenantes
- S'appuyer sur un réseau d'adhérents et de partenaires pour proposer des actions au service de l'inclusion

Icuall Bretagne, en bref...

- 111 adhérents : 60 % d'ESAT (établissement et services d'aide par le travail) / EA (Entreprises Adaptées), 20 % de SIAE et 20 % d'IME (Instituts Médico-Éducatifs), une entreprise à mission « LOBODIS » et 1 Mission Locale
- Zone géographique : 4 départements (22, 29, 35 et 56)
- Équipe : 5 salariés
- Une gouvernance associative représentative de toutes les structures

L'organisme de formation Icuall Bretagne est certifié Qualiopi

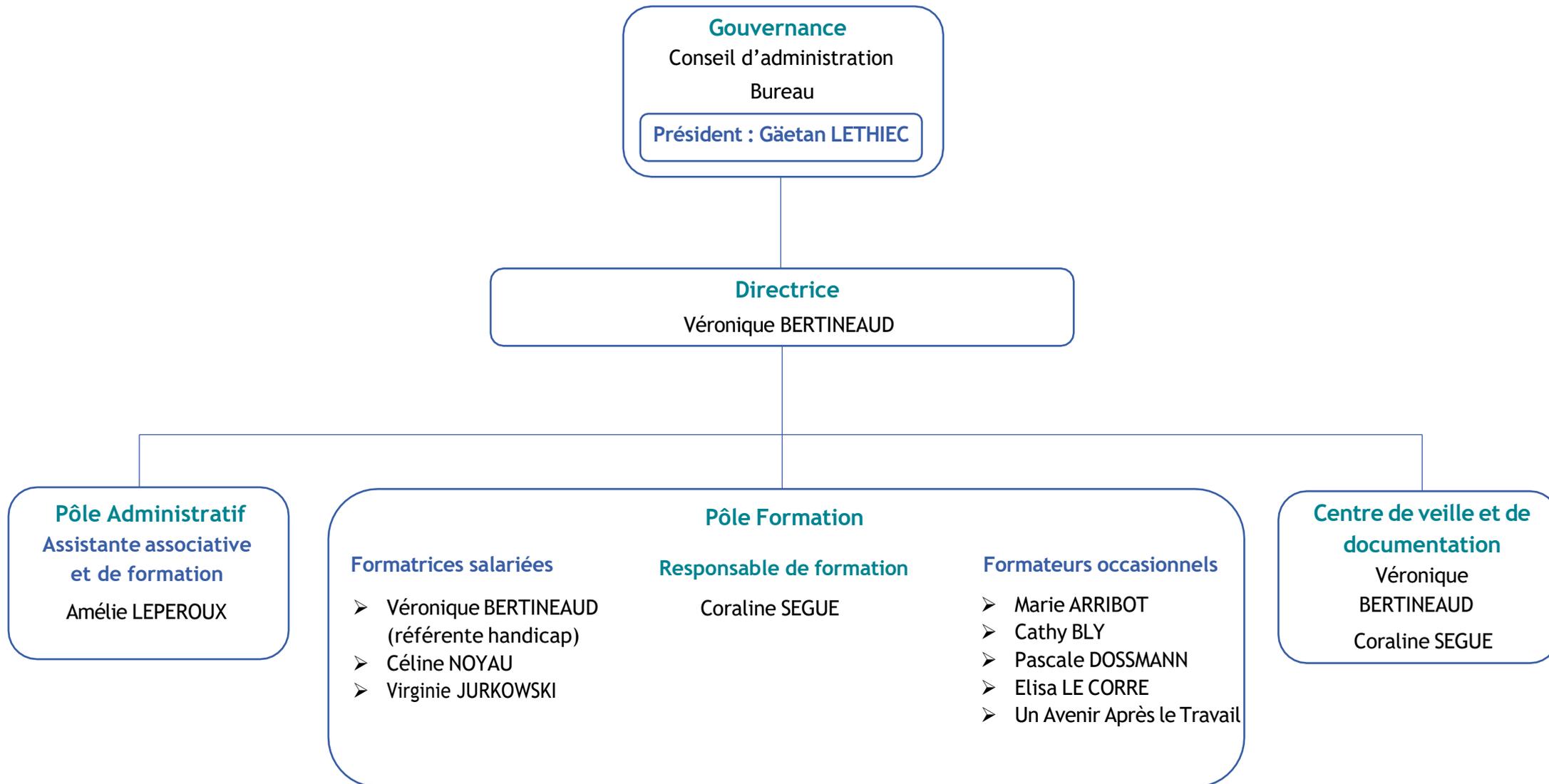


 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

N'hésitez pas à aller visiter notre site internet : icual-bretagne.fr

Organigramme du centre de formation Icual Bretagne



L'organisme de formation Icuat Bretagne en quelques chiffres

Pour l'année 2023



708 STAGIAIRES



191 JOURS DE FORMATION



63 SESSIONS DE FORMATION



**13 714 HEURES DE
FORMATION STAGIAIRES
CUMULEES**



97% DE SATISFACTION

Vous souhaitez une formation proposée par Icuall Bretagne ?

UNE FORMATION EN INTER

Diffusion des dates de formation par mail et/ou disponible sur notre site internet et sur le site Différent et Compétent



Inscription sur le site internet « Différent et Compétent »



UNE FORMATION EN INTRA

Demande de formation à formuler par téléphone au 02.99.04.60.51 ou par mail à formation@icual-bretagne.fr



Analyse du besoin



Proposition d'un devis et d'une date de formation



Envoi du fichier d'inscription

Formation validée

Envoi de la convention, des convocations et de tous les documents de formation

SOMMAIRE

Nos formations

Programmes des formations à destination des usagers

	➔ Assurer la fonction de délégué des personnes	7
	➔ Assurer la fonction de représentant CVS	9
	➔ Sensibilisation à la vie intime, affective et sexuelle.....	11
	➔ Sensibilisation à l'autodétermination.....	13
	➔ Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir !	15
	➔ Réfléchir à ma future retraite.....	17
	➔ Mieux communiquer au travail	19

Programmes des formations à destination des professionnels

	➔ Formation « socle » à la fonction de moniteur d'atelier.....	22
	➔ Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1.....	24
	➔ Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 2.....	26
	➔ Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination	28
	➔ Connaissance du handicap	30
	➔ Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animateur(trice) Retraite.....	32
	➔ Initiation aux mouvements du Brain Gym pour développer le potentiel des personnes accompagnées.....	34
	➔ Actualisation des pratiques RAE.....	36
	● Pour toute demande, veuillez nous consulter.....	38

Formations à destination des usagers

-  Assurer la fonction de délégué des personnes
-  Assurer la fonction de représentant CVS
-  Sensibilisation à la vie intime, affective et sexuelle
-  Sensibilisation à l'autodétermination
-  Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir !
-  Réfléchir à ma future retraite
-  Mieux communiquer au travail

Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT

**Contexte :**

Le Délégué des personnes, représentant des travailleurs en Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), a été instauré par le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail. Cette nouvelle fonction s'installe progressivement dans le paysage des ESAT. Encore méconnue, elle devient obligatoire dans tous les établissements. Il est donc essentiel de former et d'outiller les travailleurs qui assureront la fonction de délégué afin qu'ils accompagnent et conseillent au mieux leurs collègues. Le rôle du délégué est de représenter les travailleurs sur des situations individuelles mais aussi d'informer ses collègues sur leurs droits et devoirs.

Objectifs généraux

- ➔ Découvrir et comprendre le rôle d'un délégué des personnes
- ➔ Permettre aux personnes d'assurer leur fonction de délégué
- ➔ Outiller les travailleurs qui assureront la fonction de délégué

Objectifs opérationnels

- ➔ Décrire son rôle et ses missions en tant que délégué
- ➔ Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- ➔ Repérer le cadre législatif autour de la fonction de délégué
- ➔ Lister les activités du délégué des personnes
- ➔ Préparer les réunions d'instance mixte et CVS
- ➔ Prendre la parole

Fiche technique

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT).

Prérequis : Être en fonction de délégué des personnes (Titulaires et suppléants)

Nombre de participants recommandé : 10 participants

Durée de la formation : 3 jours (18 heures)

(Recommandation : prévoir une semaine d'intervalle entre chaque journée)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : à définir

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Inter : 200€/jour + 20€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **660€**.

Intra : 1 500€ /jour + 210€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 710€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Le délégué des personnes

- Le rôle d'un délégué
- Les missions d'un délégué :
 - Recueillir la parole d'un ou d'une collègue sans interprétation, ni jugement ;
 - Présenter à la direction, les réclamations/situations individuelles des collègues ;
 - Veiller au respect des droits et des devoirs des travailleurs en ESAT ;
 - Aider, conseiller et informer les travailleurs sur leurs droits et devoirs.
- Les postures du délégué : confidentialité, écoute, respect, reformulation et transmission
- Les droits et les devoirs
- Participation à l'instance mixte

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Les raisons d'un délégué des personnes en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité...

Les activités du délégué des personnes

Les activités d'un délégué sont de :

- Participer aux réunions de l'instance mixte avec voix délibérative : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ? C'est quoi une voix délibérative ?
- Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) dont il est membres de droit, avec voix consultative : c'est quoi le CVS ? Quel est sa composition ? C'est quoi être membres de droit ? C'est quoi une voix consultative ?
- Collecter les questions et réclamations individuelles des travailleurs et rencontrer la direction,
- Accompagner les travailleurs qui le souhaitent dans le cadre d'un entretien avec la direction ou son représentant

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à adresser sa parole à un public

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - Ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissance en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

Assurer la fonction de représentant du CVS



Contexte :

La loi du 2 janvier 2002 rend obligatoire la création d'un Conseil à la Vie Sociale (CVS) dans tout établissement ou service qui assure un hébergement ou un accueil de jour continu de personnes majeures ou mineures de plus de 11 ans. Les personnes accompagnées dans les établissements élisent des représentants CVS. Les élus défendent l'intérêt collectifs des personnes accompagnées. Il est essentiel de former et d'outiller les personnes qui assureront la fonction de représentant du CVS afin qu'ils défendent les intérêts de tous et recueillent la parole de chacun. Le rôle des représentants est de suivre les évolutions dans la vie de l'établissement mais aussi de chercher des solutions pour améliorer la vie dans celui-ci.

Objectifs généraux

- ➔ Découvrir et comprendre le rôle d'un élu CVS
- ➔ Permettre aux personnes d'assurer leur fonction d' élu CVS
- ➔ Outiller les personnes qui assureront la fonction d' élu CVS

Objectifs opérationnels

- ➔ Décrire son rôle et ses missions en tant qu' élu CVS
- ➔ Repérer le cadre législatif autour de la fonction d' élu CVS
- ➔ Lister les activités de l' élu CVS
- ➔ Préparer les réunions du CVS et de l'instance mixte
- ➔ Prendre la parole en réunion CVS

Fiche technique

Public visé : Être en fonction d' élu du CVS (Titulaires et/ou suppléants)

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 10 participants

Durée de la formation : 2 jours (12 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : à définir

Formateur.trice : Formatrice habilitée par Icuval Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Inter : 200€/jour + 20€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **440€**.

Intra : 1 500€/jour + 140€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 140€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

L'écu CVS

- Le rôle d'un élu au CVS
- Les missions d'un élu au CVS :
 - Recueillir la parole des collègues sans interprétation, ni jugement ;
 - Partager les informations aux collègues et/ou autres résidents ;
 - Veiller au respect collectif des droits des personnes accompagnées ;
 - Aider, conseiller et informer les collègues/résidents sur leurs droits.
- Les postures de l'écu CVS : confidentialité, écoute, respect, représentation collective, reformulation et transmission
- Participation aux réunions

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité...

Les activités de l'écu CVS

Les activités d'un élu sont de :

- Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) : c'est quoi le CVS ? Quelle est sa composition ?
- Collecter les questions, réclamations et suggestions collectives

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à adresser sa parole à un public

Pour les élus CVS en ESAT

- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Participer aux réunions de l'instance mixte : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ?

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissance en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Évaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

Sensibilisation à la vie intime, affective et sexuelle

Contexte :

Parler de vie amoureuse, intime et sexuelle est un sujet délicat, notamment pour les personnes en situation de handicap. En effet, elles sont particulièrement angoissées par leurs difficultés à parler spécifiquement de sexe et à vivre pleinement une vie affective épanouie. Comme tout le monde, elles rêvent d'une relation amoureuse, d'une vie conjugale, de relations sexuelles et d'enfants. Néanmoins, par manque de connaissances ou par ignorance nombre d'entre elles expriment leurs souhaits de manière maladroite, inappropriée ou se mettent dans une situation dangereuse. Insuffisamment préparées et informées, leur fragilité peut les amener à se laisser influencer dans leurs choix et à remettre en question la notion de consentement. Il est donc essentiel d'informer les personnes sur leurs droits et recours en cas d'agression sexuelle. Il est également important de les sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux et des sites de rencontres qui influencent aujourd'hui la vie affective, intime et sexuelle.

Objectifs généraux

- ➔ Connaître les professionnels et les lieux ressources pour aborder le thème de la sexualité
- ➔ Identifier les risques liés à la vie sexuelle et adopter les bons gestes afin de se protéger
- ➔ Repérer ses émotions pour mieux les gérer
- ➔ Développer son pouvoir d'agir
- ➔ Sensibiliser à la notion de consentement

Objectifs opérationnels

- ➔ Identifier les différents lieux pour parler de sexualité
- ➔ Savoir à qui s'adresser en cas d'agression
- ➔ Connaître les dangers d'internet
- ➔ Savoir repérer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour soi

Fiche technique

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT, salariés en parcours d'insertion et/ou jeune dispositif DIME)

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 10 stagiaires

Durée de la formation : 2 jours (14 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements du réseau Icuale Bretagne

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icuale Bretagne

Coût pédagogique et logistique :

Intra : 1 500€/jour + 140€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 140€**.

Inter : 200€/jour + 20€/jour pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **440€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Les émotions et les sentiments

- Comprendre ce qu'est une émotion, un sentiment
- Comprendre à quoi sert une émotion
- Savoir mettre des mots sur une émotion, pour définir ce qui nous fait plaisir, ce que l'on veut ou ne veut pas
- Définir et comprendre les différentes formes de relation et leur contexte
- Oser s'exprimer en s'adaptant et en respectant l'autre

L'amour et la sexualité

- Qu'est-ce qu'un couple ? Que signifie être en couple ?
- Qu'est-ce que l'amour ?
- Le consentement : ce que dit la loi
- Si le consentement n'est pas respecté : que faire ?
- Les violences sexuelles concrètement qu'est-ce que c'est ?
- Le droit à une vie intime, affective et sexuelle
- L'autodétermination : décider par soi-même
- Se comprendre, comprendre l'autre et mieux vivre sa relation affective et sa sexualité
- La sexualité féminine et masculine : différences et points communs ?
- Savoir décrypter et être critique sur les images et informations du web sur la sexualité (pornographie)
- Connaître les principales maladies et infections sexuellement transmissibles
- Connaître les différentes formes de protection et repérer quelle protection pour quel objectif ? (Grossesse, maladies et infections sexuellement transmissibles)
- Connaître le fonctionnement d'un planning familial, d'un centre de planification, du centre de ressources Intimagir et d'un centre de dépistage et savoir le repérer

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions, saynètes ...)
- Vidéos, diaporamas, photo langage... Travaux en sous-groupe et formalisation

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissance en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Évaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

Sensibilisation à l'autodétermination



Contexte

Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'Esat mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icuale Bretagne propose une formation « sensibilisation à l'autodétermination ».

Objectifs généraux

- ➔ Appréhender la notion d'autodétermination
- ➔ Se situer dans le projet personnalisé
- ➔ Se connaître et développer son pouvoir d'action

Objectifs opérationnels

- ➔ S'approprier la notion d'autodétermination
- ➔ Identifier ses besoins et ses désirs et apprendre à les exprimer
- ➔ Communiquer positivement
- ➔ Comprendre son rôle dans le projet d'accompagnement personnalisé
- ➔ Développer son niveau d'autodétermination

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

Fiche technique

Public visé : Les bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (Ouvriers d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion) accompagnés par un ou deux professionnels.

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 12 participants (dont 2 accompagnateurs)

Durée de la formation : 2 jours consécutifs + 1 jour à 4 semaines d'intervalle (18 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contactez-nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : à définir

Formatrice : Marie Arribot formatrice habilitée par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 €/jour + 210€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **4 710€**.

Inter : 200€/jour par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total par stagiaire de **660€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

- Se connaître : au travail, en dehors du travail ...
- Les besoins et les désirs : quelles différences ?
- La connaissance de soi à travers son corps
- La communication positive et le langage non verbal
- Les 4 facteurs clés de l'autodétermination en FALC
 - ➔ L'autonomie
 - ➔ L'autorégulation
 - ➔ La responsabilisation psychologique
 - ➔ L'auto-réalisation
- Les bénéfices de l'autodétermination

Méthodes pédagogiques

- Questionnements et aide à la verbalisation
- Ateliers d'expression corporelle et orale
- Photo langage
- Carte des besoins
- Ateliers graphiques
- Jeu d'auto-évaluation
- Brainstorming, Mindmap
- Echanges et débats

Modalités d'évaluations

- Auto-positionnement
- Evaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir !



Contexte

Le travail est le média d'accompagnement des travailleurs d'ESAT. Il doit leur permettre de s'inscrire dans des perspectives de projets tout au long de leur vie et d'envisager des qualifications leur ouvrant un accès vers le droit commun. L'enjeu de la formation est de développer la confiance et l'estime de soi des travailleurs dans leur capacité à entrer dans une dynamique de parcours : formation professionnelle, RAE, expérimentations en milieu ordinaire et l'appropriation des nouveaux outils notamment le passeport de compétences.

Objectifs généraux

- ➔ Reconnaître, comprendre et développer ses compétences
- ➔ Développer la confiance en soi
- ➔ Aider à la verbalisation de l'activité et favoriser l'identité métier
- ➔ Se repérer dans les dispositifs de formation tout au long de la vie
- ➔ Découvrir le dispositif Différent et Compétent pour se projeter dans une Reconnaissance d'Acquis de l'Expérience
- ➔ Se familiariser avec le Passeport de compétences
- ➔ Se projeter dans un parcours professionnel

Objectifs opérationnels

- ➔ Se présenter et se repérer dans son parcours professionnel
- ➔ Lister ses compétences professionnelles

- ➔ Définir la notion de compétence
- ➔ Repérer les compétences dans les diverses activités professionnelles exercées
- ➔ Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- ➔ Mémoriser le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- ➔ Comprendre le passeport de compétence

Contenu

Jour 1 : Reconnaître

- Les trajectoires individuelles et la diversité des parcours personnels et professionnels : Se connaître pour se reconnaître
- La formation, l'apprentissage et le métier :
 - ➔ Faire émerger les représentations autour de ces notions
 - ➔ Les différentes manières de réfléchir et d'apprendre

Jour 2 : Comprendre

- Les passions comme révélatrices de talents et de compétences
- Les composantes de la compétence :
 - ➔ Construire une culture commune
 - ➔ Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
- L'identité métier comme socle de reconnaissance des compétences

Jour 3 : Développer

- La verbalisation de son activité et le vocabulaire métier
- Le pouvoir d'agir : hypothèses d'action et mises en perspective
- La démarche de reconnaissance des compétences
- Le projet professionnel
- Le Passeport de compétence comme outil de valorisation

PROGRAMME DE FORMATION

Fiche technique

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT).

Prérequis : Avoir au moins 1 an d'ancienneté et pas d'accès possible au stagiaire

Nombre de participants recommandé : 10 participants accompagnés par 2 encadrants (moniteur d'atelier, éducateur technique spécialisé...).

Durée de la formation : 3 jours (18 heures)

(Recommandation : prévoir une semaine d'intervalle entre chaque journée)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements du réseau Icial Bretagne

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icial Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 €/jour + 210€ de frais de déplacement du formateur soit un cout total de **4 710€**.

Inter : 200€/jour par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **660€**.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, photo langage ... Travaux en sous-groupe et formalisation
- Visite d'un atelier par journée comme support d'observation et d'analyse
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement
- Evaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

A l'issue des 3 journées de formation, les stagiaires seront capables de :

- Se présenter à l'oral devant le groupe
- S'identifier sur le métier qu'ils occupent à l'ESAT
- Présenter une activité de leur poste de travail
- Repérer leurs savoir/savoir-faire/savoir-être
- Se repérer dans la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- Se projeter dans une dynamique de parcours

Réfléchir à ma future retraite



Contexte

Le rapport IGAS 2019 sur les Esat indique que 44 % des publics accueillis ont plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors et une légitime appréhension de la part de ces publics face à cette transition. Pour répondre à cet enjeu, le projet « Un Avenir après le Travail » promeut un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur différents leviers de prévention. La formation permettra à chacun de considérer les éléments spécifiques de son parcours, en identifiant les compétences qu'il a su mobiliser et en favorisant l'émergence de ses aspirations...

Objectifs généraux

- ➔ Identifier les étapes importantes pour préparer sa transition vers la retraite, dans un but d'autodétermination et d'empowerment
- ➔ Construire un projet de vie : intégrer de nouvelles activités aux anciennes et repérer les adaptations quotidiennes nécessaires à son équilibre (rythme de vie, logement, services locaux facilitateurs, ...)

Objectifs opérationnels

- ➔ Repérer des expériences significatives de son parcours
- ➔ Identifier et s'appropriier les acquis de l'expérience et explorer ses points d'appui
- ➔ Identifier les différents aménagements possibles de sa fin de carrière
- ➔ Se familiariser avec les droits à la retraite

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

- ➔ Repérer les acteurs locaux permettant de répondre aux projets

Fiche technique

Public visé : Travailleurs ayant pour projet un départ à la retraite d'ici 3 ans et bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion)

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 10 futurs retraités et 2 accompagnateurs (animateur retraite, animateur de soutien, éducateur spécialisé, chargé d'insertion...)

Durée de la formation : 3 jours (18 heures)
(Recommandation : prévoir 1 semaine d'intervalle entre chaque journée)

Dates de la formation : à définir

Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements et services médico-sociaux

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icuval Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 €/jour + 210€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **4 710€**.

Inter : 200€/jour par stagiaire + 20€/jour et par stagiaire de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **660€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Jour 1 : Se repérer dans son parcours

- La diversité des parcours personnels et professionnels : Se connaître pour se reconnaître
- La question du changement : le travail, l'apprentissage tout au long de la vie et la retraite
- Construction « d'une cartographie » de son parcours : « panorama de vie »

Jour 2 : Identifier ses ressources et penser sa retraite

- Les droits à la retraite en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- Auto évaluation accompagnée des effets de son avancée en âge
 - ➔ Questionnaire d'auto-positionnement
- La compétence et ses composantes
 - ➔ Les savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
 - ➔ Appropriation des notions par la réalisation d'une fleur des compétences

Journée 3 : S'orienter vers un nouvel avenir

- Les essentiels et les valeurs personnelles
- Appropriation de la dimension imaginaire en osant l'impossible

Méthodes pédagogiques

- Brainstorming, questionnements, et aide à la verbalisation
- Travaux en sous-groupe et formalisations graphiques
- Outils de communication diversifiés : vidéos, diaporamas
- Quizz, supports d'écriture, photo langage
- Témoignage d'un ancien travailleur parti à la retraite

Chaque journée permet l'élaboration d'un support de valorisation du parcours et des projets.

Modalités d'évaluations

- Auto-positionnement
- Evaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

Mieux communiquer au travail



Contexte

La bientraitance au travail passe notamment par une communication adaptée à toutes les situations vécues par l'ensemble des professionnels : encadrants et travailleurs. Et si mieux se parler commençait par mieux s'écouter ?

Cette formation propose de réfléchir et de trouver des pistes d'amélioration à notre communication au travail.

Objectifs généraux

- Se connaître en situation de communication
- Adapter sa communication à l'environnement de travail

Objectifs opérationnels

- Repérer ce qui facilite et ce qui freine la communication dans le cadre professionnel
- Identifier les différents lieux adéquats pour chaque sujet de communication
- Communiquer dans les situations difficiles, par exemple : « comment se parler quand on est fâché, comment dire quand c'est difficile, où le dire, à qui le dire... »

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

Fiche technique

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion) accompagnées par un ou deux encadrants (moniteur d'atelier, éducateur technique spécialisé, encadrant technique) dans les établissements adhérents.

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 12 participants dont 2 encadrants

Durée de la formation : 2 jours (14 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements du réseau Icual Bretagne

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 140€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 140€**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **440€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Jour 1 : Se repérer pour mieux communiquer

- La communication : définition, schéma de communication
 - ➔ Se présenter, fixer un cadre éthique de formation
- Les appuis et les outils de la communication non violente :
 - ➔ L'écoute active, le questionnement, la reformulation, l'élocution, le message « je » ...
 - ➔ Le rôle et la place des émotions dans la communication
 - ➔ Langage verbal et langage non verbal

Jour 2 : Communiquer au travail

- La diversité des lieux de parole :
 - ➔ Les différents types de réunion
 - ➔ Les différentes instances
- Les différentes situations de communication
 - ➔ Les professionnels et leur fonction
 - ➔ Les relations inter personnelles
- Les environnements parasitant la communication
 - ➔ Les facteurs limitants : bruits, encombrements, ...
 - ➔ Les systèmes de valeurs, les préjugés, les représentations
- Les environnements facilitateurs de la communication
 - ➔ Le cadre de travail sécurisant, les repères spatio-temporels, les signes de reconnaissance ...

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, photo langage ... Travaux en sous-groupe et formalisation
- Visite d'un atelier par journée comme support d'observation et d'analyse
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluations

- Auto-positionnement
- Evaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

A l'issue des 2 journées de formation, les stagiaires seront capables de :

- Mieux comprendre leur propre fonctionnement en situation de communication
- Adapter leur communication au travail en fonction de leurs interlocuteurs
- Mieux appréhender leurs émotions en situation de communication
- Adopter une attitude réflexive leur permettant de mieux communiquer

Formations à destination des professionnels

-  Formation « socle » à la fonction de moniteur d'atelier
-  Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1
-  Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 2
-  Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination
-  Connaissance de handicap
-  Accompagner la préparation à la retraite : devenir animateur-trice retraite
-  Initiation aux mouvements du Brain Gym® pour développer le potentiel des personnes accompagnées
-  Actualisation des pratiques RAE

Formation « socle » à la fonction de moniteur d'atelier



Contexte :

On constate d'une part un turn-over important en Bretagne sur les postes de moniteurs d'atelier en ESAT ; les établissements font de plus en plus appel à des profils, notamment sans connaissance de l'écosystème du médico-social et des différentes situations de handicap.

D'autre part, le plan de transformation de l'offre en ESAT renforce la fonction d'accompagnement des encadrants dans l'objectif de développer les compétences et le pouvoir d'agir des travailleurs. La professionnalisation des acteurs est donc un enjeu majeur dans ce contexte.

Cette formation peut s'inscrire dans une démarche en amont d'un parcours type : titre professionnel de « Moniteur d'atelier en milieu protégé » et/ou « Accompagnateur de parcours RAE ».

Objectifs généraux

- ➔ Se repérer dans l'écosystème du secteur des ESAT
- ➔ Identifier ses ressources, ses valeurs et essentiels professionnels
- ➔ Saisir la fonction du moniteur d'atelier et ses missions
- ➔ S'approprier la notion d'accompagnement, d'éthique et de posture
- ➔ Appréhender les différentes situations de handicap
- ➔ Se sensibiliser au concept d'autodétermination

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

Fiche technique

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT

Prérequis : être en fonction d'accompagnement ou d'encadrement

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Durée de la formation : 5 jours (35 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : A définir

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Iqual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

200€ jour/stagiaire + 20€ jour/stagiaire pour les frais de déplacement soit un coût total de **1 100€** par stagiaire.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Jour 1 : Découverte de l'écosystème du médico-social

- Découverte de l'histoire des Esat
- Le cadre réglementaire des établissements médico-sociaux (lois principales, obligations)
- Le plan de transformation de l'offre en Esat
- Le positionnement du moniteur d'atelier, son parcours, ses essentiels, ses valeurs

Jour 2 : Missions et postures du moniteur d'atelier

- Cadre éthique et déontologique
- Appréhender les missions et la fonction du moniteur
- Identifier les acteurs de l'Esat pour travailler avec une équipe pluriprofessionnelle
- La notion de distance et d'authenticité
- Sensibilisation à la pédagogie et au développement des compétences
- Découvrir la notion d'accompagnement

Jour 3 : Connaissance du handicap

- Les représentations du handicap
- Le processus de production du handicap
- Les différents types de handicap
- Identifier des obstacles et facilitateurs aux différentes situations de handicap

Jour 4 : Déstigmatiser le trouble psychique

- Avoir des notions sur les troubles psychiques et la santé mentale
- Connaître les structures de soin et les professionnels de santé dans le domaine de la souffrance psychique
- Mieux appréhender l'accompagnement d'une personne souffrant d'un trouble psychique

Jour 5 : Autodétermination, communication et capitalisation du parcours

- Exploration de la notion d'autodétermination
- La communication
- Temps de capitalisation des 5 journées de formation

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Livret pédagogique remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1



Contexte

Les souffrances psychiques viennent complexifier les pratiques et les relations interpersonnelles au travail. Les professionnels de l'accompagnement sont souvent démunis et insuffisamment formés. La dimension de l'écoute et de l'attention portée à la personne est inhérente à la fonction. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale pour une meilleure prise en compte des handicaps invisibles.

Objectifs généraux

- ➔ Actualiser ses connaissances sur les troubles psychiques
- ➔ Réfléchir sur ses modes de communication et ses postures d'accompagnement
- ➔ Analyse réflexive de sa posture professionnelle
- ➔ Développer son réseau et identifier les ressources internes et externes

Objectifs opérationnels

- ➔ Différencier handicap psychique et handicap invisible
- ➔ Adopter la bonne attitude en cas de situation de crise, d'agressivité verbale et/ou physique
- ➔ Questionner sa pratique professionnelle, trouver des réponses concrètes et des pistes d'amélioration
- ➔ Trouver des appuis en interne et en externe en matière de troubles psychiques

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

Fiche technique

Cette formation n'est pas une analyse de pratique.

Public visé : Professionnels de l'accompagnement des personnes atteints de souffrance psychique, professionnels encadrant dans le médico-social

Prérequis : Aucune connaissance préalable en psychologie

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Durée de la formation : 2 jours (14 heures)

Dates de la formation : A définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : A définir

Formatrice : Pascale DOSSMANN formatrice professionnelle d'adultes habilitée par Icuval Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 140€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 140 €**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit **440€**

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Jour 1 : les troubles psychiques et leur particularité

- La santé mentale et les troubles psychiques
 - ➔ Travail sur les représentations et les idées reçues sur la personne souffrant de troubles psychiques
 - ➔ La psychiatrie, le psychiatre, l'ethnopsychiatrie, les SISM (semaines d'information de santé mentale)
- Handicap mental, handicap psychique et handicap invisible
- Les différents troubles à l'origine de la souffrance psychique
 - ➔ Les troubles anxieux et les TOC, les phobies
 - ➔ La dépression, la crise suicidaire, les troubles bipolaires
 - ➔ Les troubles psychotiques avec les troubles schizophréniques, la paranoïa, la bouffée délirante aiguë, la psychose puerpérale, le délire et les hallucinations

Jour 2 : Les modes de communication et les postures d'accompagnement

- Les manifestations comportementales
 - ➔ Les identifier, les accueillir
 - ➔ Les différentes réponses comportementales
- Les bases de la communication verbale et non verbale
 - ➔ Les différentes techniques d'écoute et leurs effets
- Les pratiques professionnelles
 - ➔ Contextualiser des situations pour en faire ressortir un questionnement et des solutions d'amélioration
- La souffrance psychique : une prise en charge collective
 - ➔ Les acteurs existants et les partenariats à développer pour ne pas se sentir isolé

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, photo langage, quizz ...
- Echanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Modalités d'évaluation

- Evaluation des écarts
- Évaluation à chaud
- Évaluation des acquis
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

A l'issue des 2 journées de formation, les stagiaires seront capables de :

- Différencier la santé mentale, le handicap mental, le handicap psychique et le handicap invisible
- Se repérer dans différents troubles psychiques pour adapter au mieux sa pratique professionnelle
- D'identifier les différents professionnels de la santé pour la prise en charge de la souffrance psychique.



Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2



Contexte :

Les personnes souffrant de troubles psychiques sont de plus en plus présentes dans les établissements médico-sociaux. Des addictions viennent parfois s'ajouter à ces souffrances, ce qui complexifie les relations interpersonnelles et l'accompagnement des encadrants. Les professionnels ont besoin de clés de compréhension pour pouvoir adapter leur posture d'accompagnement. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale et aux conduites addictives pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychique des personnes accompagnées.

Objectifs généraux

- ➔ Actualiser ses connaissances sur les troubles psychiques et les troubles addictifs
- ➔ Analyser sa pratique professionnelle pour adapter sa posture
- ➔ Développer son réseau et identifier les ressources internes et externes

Objectifs opérationnels

- ➔ Comprendre les pathologies duelles : troubles psychiques et troubles addictifs
- ➔ Déstigmatiser les troubles psychiques
- ➔ Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques

Fiche technique

Cette formation n'est pas une analyse de pratique.

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT, EA, IME, SIAE

Prérequis : avoir participé à la formation « Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1 » (2jours) ; avoir un intérêt pour les questions de santé mentale

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)

Dates de la formation : A définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement nous contacter à : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : A définir

Formatrice : Pascale DOSSMANN formatrice professionnelle d'adultes habilitée par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 70€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 570€**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **220€**

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Sensibilisation aux pathologies duelles

- Définition du concept de l'addiction
- Addiction à une substance psychoactive : l'alcool
- Addiction comportementale aux JHA (jeux de hasard et d'argent)
- Définir les pathologies duelles
- Identifier les structures existantes pour la prise en charge des personnes addictes

Déstigmatiser les troubles psychiques

- Mécanisme de la stigmatisation
- Les avantages et les inconvénients de parler de son trouble psychique
- Redéfinir la notion de rétablissement en santé mentale (abordée brièvement au niveau 1) : les étapes du processus de rétablissement

Les pratiques professionnelles

- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques mais aussi dans sa pratique professionnelle

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement
- Vidéos, diaporamas, quizz, flyers, webographie, bibliographie
- Echanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances
- Évaluation à chaud
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires seront capables de :

- Faire le lien entre les troubles psychiques et les conséquences de la stigmatisation
- Comprendre la relation entre troubles psychiques et troubles addictifs
- Repérer les acteurs professionnels internes et externes en capacité de prise de relais

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination



Contexte

Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'Esat mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icuale Bretagne propose une formation « sensibilisation à l'autodétermination » à destination des professionnels.

Objectif général

Appréhender la notion d'autodétermination afin de construire une culture commune. En comprendre les enjeux pour accompagner les travailleurs dans un cadre qui favorise et garantit le développement de leur pouvoir d'agir.

Objectifs opérationnels

- ➔ Identifier ses représentations pour appréhender la notion d'autodétermination
- ➔ Définir le concept décrire les différents modèles théoriques
- ➔ Comprendre le cadre réglementaire et se situer dans l'évolution des lois
- ➔ Identifier les enjeux juridiques
- ➔ Identifier les déterminants à l'autodétermination
- ➔ Identifier les actions déjà à l'œuvre et mutualiser les bonnes pratiques

- ➔ Prendre en compte les déterminants à l'autodétermination dans la pratique professionnelle afin d'identifier des pistes d'action
- ➔ Adapter sa posture professionnelle
- ➔ S'appuyer sur les échanges de bonnes pratiques pour faire réseau et développer une culture commune

Fiche technique

Public visé : Professionnels de l'accompagnement

Prérequis : être en fonction d'accompagnement

Nombre de participants recommandé : 12 participants

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements du réseau Icuale Bretagne

Formateur.trice : Formateur.trice habilité.e par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 70€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 570€**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **220€**

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

L'expression des représentations

- ➔ Origine du mot : autodétermination
- ➔ Que veut dire : autodétermination ?

L'exploration de la notion d'autodétermination

- ➔ Quelques définitions
- ➔ Ce que c'est ; ce que ce n'est pas
- ➔ Evolutions des lois

Présentation de la notion d'autodétermination

- ➔ Les 4 fonctions de l'autodétermination
- ➔ Un droit
- ➔ Un besoin fondamental
- ➔ Principes d'accompagnement ; postures

Vivre des ateliers d'intelligence collective

- ➔ Repérer des bonnes pratiques
- ➔ Affiner les bonnes pratiques
- ➔ Chercher et identifier des perspectives
- ➔ Créer une fiche action

Le pouvoir d'agir des professionnels

Méthodes pédagogiques

- Alternance entre apports théoriques et partages d'expérience
- Pédagogie active ; ludopédagogie ; vidéos thématiques
- Travaux en sous-groupe en ateliers d'intelligence collective

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement individuel en amont
- Evaluation des acquis de formation/compétences par quizz en fin de formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Bilan pédagogique remis à l'établissement
- Evaluation à 6 mois (à froid) après la formation

Connaissance du Handicap



Contexte

Une « société inclusive » s'adapte aux différences de chaque personne, prend en compte ses besoins afin qu'elle puisse être auteure et actrice de son quotidien et de ses aspirations. L'inclusion exige, pour s'appliquer entièrement, la mobilisation et la volonté collectives de la société civile, des administrations, des pouvoirs publics, de la vie associative, ... de repenser leurs modes de réflexion et d'organisation pour la participation sociale des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité.

Développer une politique d'inclusion exige avant tout d'apporter, face au diagnostic des besoins et capacités des personnes et à leurs projets de vie, une diversité de solutions. Ces solutions doivent se développer au sein de la cité (services publics, loisirs, culture, sport, ...), au sein du milieu éducatif et professionnel ordinaire (école, universités, entreprises, ...) et, bien sûr, au sein des établissements et services spécialisés du secteur médico-social. Pour devenir acteur de l'inclusion, chacun doit pouvoir se positionner comme un lieu ouvert avec un accueil inconditionnel.

Ceci implique notamment l'acquisition de connaissances sur le handicap, permettant de comprendre tous les impacts d'une déficience sur l'activité quotidienne des personnes en situation de handicap et de développer des postures ou des réponses adaptées au sein de son organisation quelle qu'elle soit.

Objectif général

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité d'identifier les différentes situations de handicap et leurs effets quotidiens. Ils seront en capacité de s'appuyer sur des recommandations de pratiques et de postures quotidiennes. Elles leur permettront de prendre en compte les principales difficultés liées aux déficiences les plus courantes (intellectuelles, psychiques, motrices et sensorielles).

- ➔ Adapter sa pratique et sa posture professionnelle en fonction des besoins spécifiques et des attentes des personnes en situation de handicap

Objectifs opérationnels

- ➔ Identifier les représentations collectives du handicap
- ➔ Repérer les enjeux et facteurs environnementaux du handicap
- ➔ Appréhender le handicap dans son approche socio-historique
- ➔ Identifier les obstacles et les facilitateurs dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DE FORMATION

Fiche technique

Public visé : Tout public

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé :

15 participants maximum

Durée de la formation :

1 journée (7 heures)

Date de la formation : à définir

Délais d'accès : Inter : selon l'agenda

Intra : nous contacter pour étudier toute demande

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation :

Etablissements du réseau Icuat Bretagne

Formateur.trice :

Formateur.trice habilité.e par Icuat Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 €/jour + 70€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 570€**

Inter : 200€/jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **220€**

Contenu

- Éléments de connaissances spécifiques sur l'approche et la connaissance de la situation de handicap pour aider à comprendre la dynamique de la personne et pour pouvoir agir en interaction avec son projet personnalisé
- Apports d'outils simples et rapidement accessibles en matière de pratiques d'accueil et d'accompagnement de la personne en situation de travail et en situation de handicap
- Appui sur le modèle « Processus de Production du Handicap » pour évaluer les interactions entre les personnes en situation de handicap et leur environnement (physique, relationnel, matériel, ...) et identifier les supports « facilitateurs » pour une meilleure participation sociale.

Méthodes pédagogiques

- Brainstorming, questionnements, et mises en situation par le jeu.
- Travaux en sous-groupe et formalisations graphiques.
- Outils de communication diversifiés : vidéos, diaporamas, quizz

Modalités d'évaluations

- Evaluation des prérequis/acquis
- Evaluation à chaud
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

Formation Accompagner la préparation à la retraite :

Devenir animateur-trice Retraite

Contexte

En ESAT, 1 travailleur en situation de handicap sur 4 à aujourd'hui plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors. Pour répondre à cet enjeu social, le projet « Un Avenir après le Travail » a développé un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur les différents leviers de prévention.

Objectif général

- ➔ Organiser la préparation de la retraite des travailleurs de l'ESAT par des pratiques partenariales avec les acteurs de droit commun du territoire

Objectifs opérationnels

- ➔ Identifier les principales actions à opérer dans son établissement ou service pour préparer l'arrivée en retraite des travailleurs de l'ESAT
- ➔ Identifier les composantes d'une animation de territoire permettant aux travailleurs d'être en lien avec les ressources locales destinées aux retraités.

Contenu

- Parcours et représentation de la retraite
- Législation retraite
- Accompagnement au changement et auto-détermination
- Méthodologie de projet
- Conception d'animations auprès des travailleurs seniors sur différentes thématiques :
 - Démarches administratives et ressources
 - Habitat et accompagnement social
 - Participation sociale
 - Prévention santé
- Synergie territoriale avec les acteurs locaux ou institutionnels
- Inclusion et participation sociale

PROGRAMME DE FORMATION

Fiche technique

Public visé :

Professionnels de l'accompagnement social en ESAT - FH - SAVS : CESF - ES
ETS - ME - AS - RDS - ...

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Durée de la formation : 5 jours (35 heures)

Délais d'accès : Inter : selon l'agenda

Intra : nous contacter pour étudier toute demande

Dates de la formation :

à définir

Horaires :

9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation :

Etablissements du réseau Un Avenir après le Travail

Formateur.trice :

Formateur.trice habilité.e par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

150€/jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur, soit un coût total de formation de **850€**.

Déroulement

Module 1 :

3 journées axées sur les outils de préparation à la retraite.

Inter session : expérimentation d'une action d'accompagnement sur l'établissement ou le service.

Module 2 :

2 journées axées sur la dynamique de territoire.

A l'issue de la formation, expérimentation d'un parcours d'animation favorisant des réponses de proximité.

Méthodes pédagogiques

- Travail en sous-groupe et formalisation
- Echanges de pratiques
- Reprise pédagogique ludique
- Quizz - Jeux - Photo-langage
- Supports d'intelligence collective : co-développement, ateliers de recherche action
- Vidéos et diaporama
- Supports d'information et d'accompagnement en FALC

Modalités d'évaluations

- Evaluation des prérequis/acquis et une évaluation à chaud
- Enquête à 6 mois sur les effets de la formation
- Analyse des écarts
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

Initiation aux mouvements de Brain Gym® pour développer le potentiel des personnes accompagnées



Contexte

Le mouvement est essentiel pour tous quelque soit notre état physique. L'intentionnalité des 26 activités Brain Gym® renforcent particulièrement tout objectif d'apprentissage. Cette méthode peut aider les éducateurs à soutenir les travailleurs dans leur pratique professionnelle quotidienne.

Cette formation de sensibilisation permettra aux encadrants de diversifier leurs outils d'aide à la redynamisation, la remobilisation.

Le Brain Gym® apporte du mieux-être au quotidien, il favorise la communication entre le corps et les fonctions cognitives par des activités motrices simples et ludiques. Il est de plus en plus utilisé et apprécié comme médiation aux émotions, apprentissages et concentration au travail.

Cette activité peut notamment être proposée dans des activités de soutien, de reprise d'atelier...

Objectifs généraux

- ➔ Sensibiliser à la pratique du Brain Gym®
- ➔ Découvrir les mouvements et s'approprier la démarche
- ➔ Comprendre le fonctionnement de la personne dans ses 3 dimensions
- ➔ Développer le potentiel des personnes accompagnées en ESAT, IME, SIAE, EA
- ➔ Permettre aux personnes de retrouver confiance, motivation, énergie, autorégulation...

Objectifs opérationnels

- ➔ Comprendre le Brain Gym®
- ➔ Se repérer dans les 3 dimensions corporelles : soi, ses émotions et ses pensées
- ➔ Maîtriser l'ECAP et l'animer (Energique, Clair, Actif, Positif)
- ➔ Réfléchir aux moments propices pour le proposer
- ➔ Trouver les mouvements adaptés à chaque situation

Fiche technique

Public visé : Les encadrants des publics accueillis en ESAT, EA, IME, SIAE (MA, ES, ETS, CESF, Chargé de soutien et tout professionnel souhaitant acquérir un nouvel outil de médiation)

Prérequis : être en fonction d'accompagnement

Nombre de participants recommandé : 12 maximum

Durée de la formation : 2 jours (14 heures)

Délais d'accès : Inter : selon l'agenda - Intra : nous contacter pour étudier toute demande

Dates de la formation : à définir

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Lieu de formation : Etablissements et services médico-sociaux

Formatrice : Séverine Cousson-Rochet, praticienne Brain Gym, Kinésologue, formatrice habilitée par Icuval Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 140€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 140€**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **440€**.

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

- ➔ Les grands principes du Brain Gym® (approche éducative kinesthésique)
- ➔ Les 3 dimensions à partir de l'ECAP :
 - E comme Eau : Boire de l'eau, s'hydrater et se donner de l'énergie
 - C comme Clair : Clarifier ses pensées
 - A comme Actif : Bouger en trouvant son rythme
 - P comme Positif : Mise en route positive avec attention
- ➔ Les concepts de base du programme Brain Gym®
- ➔ Le cerveau dans ses 3 dimensions
- ➔ Le concept des 3 dimensions et de leurs compétences associées :
 - Latéralité : coordination
 - Centrage : équilibre émotionnel
 - Focalisation : choix et positionnement personnel
- ➔ Les mouvements et leur impact dans chaque dimension

Méthodes pédagogiques

- Pratique des mouvements
- Mises en situation et observation de l'impact des mouvements dans le contexte des dimensions travaillées
- Expérimentation concrète de notre fonctionnement en mode repérage en mode automatique (sous stress et sans stress)
- Fiches des mouvements et support de formation

Modalités d'évaluations

- Auto-positionnement (évaluation des prérequis/acquis)
- Evaluation de satisfaction
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions
- Bilan pédagogique remis à l'établissement

Formation Actualisation des pratiques d'accompagnement à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience



Contexte

Le décret du 20 mai 2009 relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance des savoir-faire et des compétences et à la validation des acquis de l'expérience marque un devoir d'accompagnement dans le développement des compétences des publics accompagnés en Esat. A ce titre, le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) initié dans les années 2000 en Bretagne, a posé les bases de la professionnalisation des acteurs. Ce dispositif a évolué et s'est enrichi au fil du temps. Cette formation permet d'actualiser les compétences des accompagnateurs de parcours de RAE en rappelant et partageant les essentiels de la démarche et les outils méthodologiques.

Objectifs généraux

Inscrire le dispositif dans la dynamique de son établissement

- ➔ Informer sur l'évolution du dispositif et les enjeux de la formation tout au long de la vie
- ➔ Actualiser la méthodologie d'accompagnement à la RAE
- ➔ Mutualiser les bonnes pratiques

Objectifs opérationnels

- ➔ Resituer les enjeux de l'accompagnement à la qualification dans la fonction d'encadrant
- ➔ Faire le point sur ses acquis et mesurer les écarts avec les exigences de la démarche
- ➔ Objectiver les différentes étapes de la démarche RAE
- ➔ Garantir l'efficacité de sa mise en œuvre
- ➔ Favoriser une dynamique d'échanges inter-établissements et faire réseau
- ➔ Etablir un plan d'action
- ➔ S'engager à accompagner au moins un candidat dans l'une des trois modalités à la suite des 2 premières journées.

PROGRAMME DE FORMATION

Fiche technique

Public visé : Moniteurs d'atelier, éducateurs techniques spécialisés, chargés de soutien

Prérequis :

- ➔ Avoir été formé au dispositif Différent et Compétent sur un format inférieur à 10 jours entre 2008 et 2016
- ➔ Avoir accompagné des candidats à une RAE.

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Durée de la formation :

3 jours : 2 jours + 1 jour entre 3 et 6 mois (21 heures)

Dates de la formation : à définir

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation :

Etablissements et services médico-sociaux

Formateur.trice :

Formateur.trice habilité.e par Icial Bretagne et Différent et Compétent réseau

Coûts pédagogiques et logistiques :

Intra : 1 500 € / jour + 210€ de frais de déplacement du formateur

Soit un total de **4 710€**

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 20€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **660€**.

Contenu

- ➔ Retour d'expériences : enseignements, pépites, épines ?
- ➔ La Reconnaissance : quelle valeur ajoutée dans nos pratiques et nos organisations ?
- ➔ Différent et Compétent aujourd'hui :
 - Icial et Différent et Compétent Réseau : liens et complémentarités
 - Actualités et enjeux pour l'avenir (passerelles de formation, RAE vers VAE, accessibilité...)
 - Actualisation des étapes de la démarche et des outils :
 - Les référentiels métiers et analyse de l'activité
 - Le dossier de reconnaissance et aide à la verbalisation
 - Les 3 modalités de reconnaissance et leurs mises en perspective au service des candidats
 - Certification de la formation « Accompagnement des parcours de RAE » : mode d'emploi pour y accéder

Méthodes pédagogiques et évaluations

Essentiellement actives, elles favorisent la confrontation des expériences des participants en associant :

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques et analyse de situations professionnelles
- Mises en situation
- Plan d'action : évolution de sa pratique vers une organisation apprenante

Modalités d'évaluations

- Evaluation au J3 des actions mises en place (dossier de preuve, ...)
- Evaluation « à chaud »
- Bilan et analyse des écarts restitués au Manager de RAE de la structure

Pour toute demande, veuillez nous consulter :

➔ Icual Bretagne

✉ Rue Francis Monnoyeur CS 70010 35538 NOYAL SUR VILAINE

☎ Tél. : 02 99 04 60 51

✉ Mail : formation@icual-bretagne.fr

➔ Ingénierie de formation

Véronique BRUNET-BERTINEAUD et/ou Coraline SEGUE

☎ Tél. : 02 99 04 60 51 ou 06 01 78 88 23

✉ Mail : v.bertineaud@icual-bretagne.fr ou c.segue@icual-bretagne.fr

➔ Référente handicap

Véronique BRUNET-BERTINEAUD

☎ Tél. : 06 01 78 88 23

✉ Mail : v.bertineaud@icual-bretagne.fr